

DVC 2196-2197 (M778). *Editio minor* É. Lhôte et JM Carbon, ericlhote@hotmail.fr, Paris-Rhodes le 5/6/2020.

Datation : ca 400-375 : la face B présente des caractéristiques encore archaïques, avec λῶιον, rho de forme R et upsilon de forme V. Sur la face A au contraire, la fausse diphtongue est déjà notée dans μένουσα.

PAR EXEMPLE

(DVC 2196A)

[αἰ] μένουσα [λῶιον πράσσοιμι ἢ ἐργαζομένα]
ἐν[τ]ὸς δαμοσ[ίων(?)]

(DVC 2197B)

[- - - - - ἄμεινον κ]αὶ λῶιον πρά-
[σσοιμι μένῶσα παρὰ - - -]νι καὶ αὐτεῖ ;

Interprétation Lhôte Carbon

δαμοσ[ίων] Lhôte *dubitanter* : δαμοσ[ίου τόπου sive χώρου] DVC

– question de l'affranchie A : *(Je demande si je ferais mieux) de rester (chez mon maître, ou de travailler) parmi les (esclaves) publics.*

– question de l'affranchie B : *Ferais-je mieux (de rester chez) Untel, sur place ?*

La *junctura* de μένουσα sur la face A et de αὐτεῖ sur la face B invite à supposer que nous sommes en présence de deux affranchies d'un même maître, venues consulter ensemble, et qui hésitent : dans cette hypothèse, celle de la face B demande simplement si elle a intérêt à rester au service de son maître ; celle de la face A envisage la possibilité d'un service public. On sait en effet que les États grecs, quelles que soient leurs natures, employaient des esclaves publics, δημόσιοι (*sc.* δοῦλοι *sive* οἰκέται). À Athènes par exemple, il s'agissait de crieurs publics, d'agents de police, tels que les fameux archers scythes, de greffiers, de bourreaux. On n'imagine pas une femme occuper l'une ou l'autre de ces fonctions, mais nous sommes en Épire, où les femmes ont un rôle social plus important qu'à Athènes, et les communautés épirotes employaient peut-être aussi des esclaves féminines, ne serait-ce que pour le service de certains cultes, celui de Diona par exemple.